

SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2016

Tous les conseillers municipaux présents.

2016- 71 TRACAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL PAR L'AGENT COMMUNAL SUR SON TEMPS DE TRAVAIL - POSE D'UN FOURREAU

Traçage du terrain

En réponse à la demande du Sporting Club Hamois (MM. BLANC et RENAULT présents à la séance), l'agent technique procédera au traçage du terrain de football sur son temps de travail (environ 2 heures par traçage). Mme le Maire est autorisée à signer la **convention de mise à disposition** de l'agent communal (1 an renouvelable avec accord des 2 parties).

Passage d'un fourreau en prévision d'une éventuelle électrification

Dans le cadre des travaux d'amélioration de la ligne La Buinière-le Gué de la Boulaie (via le terrain de football) la commune a émis l'idée de profiter de l'occasion pour installer un fourreau en prévision d'une éventuelle future électrification du 2^{ème} terrain de football. M.M.BLANC et RENAULT, présents, ont proposé que l'association Sporting Club Hamois prenne à sa charge l'installation du fourreau (environ 125m).

2016-72 SECURISATION Fil Nu LA BUINIÈRE - LE GUÉ DE LA BOULAIE - SERVITUDE TERRAIN DE FOOTBALL

Convention

Madame le Maire est autorisée à signer une convention (sans limitation de durée) avec le S.D.E.GM. (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Mayenne) afin d'autoriser entre autres le passage d'agents sur les parcelles F 170, 171, 172 et 253 situées à la Butte des Avenrys (terrain de football), dans le cadre de la maintenance du projet de sécurisation de la ligne La Buinière-Le Gué de la Boulaie.

2016- 73 PRIMES DE FIN D'ANNEE 2016

Accordées aux agents communaux titulaires et non-titulaires présents au 1^{er} septembre 2016, réparties comme suit :

Adjoint technique principal 1^{ère} classe 35 h : 1 090.36€ brut

Rédacteur principal de 1^{ère} classe 35 h : 1 090.36 € brut

Adjoint technique de 1^{ère} classe, 35 h : 1 090.36 € brut

Adjoint d'animation de 2^{ème} classe (4 heures hebdo du 1^{er} janvier au 31 août puis 26.75 h du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016) :381.77 € brut.

2016-74 VERSEMENT DES INDEMNITES 2016 RÉGIE CARTES DE PECHE, GARDE PECHE -ESPACE DES ARTS ET GARDIENNAGE ÉGLISE

↳ Régisseur cartes de pêche (Nelly GILET): 110 € (forfait)

↪ Garde pêche étang de Bondi (Vincent LANOE) : 192 €. -sortie de M.LANOE au moment du vote.

Subvention de gestion de la salle d'exposition Espace des Arts Le Ham

↪ Cécilia CERREDO : 150 € -sortie de Mme CERREDO au moment du vote.

↪ Gardiennage église (Nicole DESCAUCHEREUX) : 131 € avec un net identique.

Toutefois, il a été constaté que les portes de l'église ne sont pas ouvertes et fermées régulièrement. Après avoir reconnu les contraintes liées à la tâche (de ce fait, présence quotidienne d'un agent communal non possible), il a été proposé de changer régulièrement de personne pour ne pas installer de lassitude.

2016-75 APPROBATION DES STATUTS CCMA AU 1^{ER} JANVIER 2017

Pour mémoire, sont rappelés les éléments suivants :

Compétences obligatoires : celles qui doivent être transférées à la communauté de communes pour que la collectivité puisse se créer dans la catégorie correspondante (communauté de communes, communauté d'agglomération...)

Compétences optionnelles : également plus importantes à mesure que l'E.P.C.I. est intégré. Pour les communautés de communes à Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée (cas de la C.C.M.A.) elles sont au nombre de douze parmi lesquelles il faut faire un choix d'au moins six au 1^{er} janvier 2017 et neuf au 1^{er} janvier 2018. Elles sont optionnelles dans la mesure où un choix préalable est possible. Une fois ce choix inscrit dans les statuts, les compétences concernées s'appliquent à toutes les communes membres.

Compétences facultatives : correspondent à toutes celles qui ne sont pas prévues au titre des compétences obligatoires ou optionnelles.

Propositions 1er janvier 2017, ajout, modifications comme suit :

1- Développement économique (article L4251-17 du C.G.C.T.)

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.

2- Actions de développement économique d'intérêt communautaire

3 - Formation, emploi, aides aux entreprises, bourse apprentis, soutien à certaines associations

4 - Promotion du tourisme et création d'office de tourisme

5 - aménagement de l'espace (P.L.U. i valant S.CO.T. document d'urbanisme, S.I.G., constitution de réserves foncières, énergies renouvelables).

6 - aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil gens du voyage.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité, étant rappelé que chaque conseiller a eu un copie en amont de la réunion.

2016-76 C.C.M.A. CREDIT D'HEURES TRAVAUX COMMUNAUX

65 h 75 de travail effectuées par la C.C.M.A. pour le compte de la commune en 2016, étant rappelé que les 50 premières heures sont gratuites, soit un solde négatif de 15 h 75. Il est entendu qu'à l'inverse, la commune met à disposition un agent pour assurer toutes les semaines le dégrillage aux lagunes (30 minutes par semaine, estimées à 25 heures l'année

(déduction faite des vacances ou autres). Ce dernier point est en cours d'éclaircissement avec la C.C.M.A.

Par la même occasion, sont rappelés le fonctionnement et le règlement intérieur du service travaux communaux, à savoir entre autres que les demandes de matériel par une association pour la mise en place d'un évènement communal peuvent être intégrées, sauf pour les manifestations jugées d'envergure intercommunale. A ce jour, la course cycliste du Ham n'est pas incluse dans ce processus mais il est demandé à ce qu'elle le soit, si le challenge est maintenu (prévoir environ 22 heures). En revanche, pour des raisons de sécurité, les podiums et gradins doivent être installés obligatoirement par les agents de la C.C.M.A. Il est entendu que le conseil municipal continuera à apporter son soutien à l'association Comité des Fêtes, en particulier pour la préparation du 15 août.

2016-77 C.C.M.A. APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITE 2015

Les différents rapports d'activités 2015, remis aux conseillers municipaux, sont approuvés à l'unanimité (prix et qualité du service public, déchets, eau potable, assainissement collectif et non collectif...). Ils sont consultables par tous.

2016-78 DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Selon la délibération du 9 juin 2015, un premier chantier a été réalisé en août 2016 : nettoyage salle, lessivage et peinture à l'étang de Bondi pour 195 € puis un 2^{ème} en octobre : réfection d'une pièce à l'étage de l'ancien logement de fonction pour 255€. Initialement, la durée de la convention n'était pas précisée, il a été jugé utile de le faire, à savoir du 31 juillet 2016 au 31 juillet 2019.

2016-79 TRAVAUX RUE DU VIEUX PRESBYTERE- FRACTIONNEMENT DES MANDATEMENTS

Les travaux de réfection des eaux pluviales rue du Vieux Presbytère sont achevés, reste le revêtement, lequel sera terminé au printemps, sans frais supplémentaires d'installation de chantier (pour permettre le tassement du terrain). Quelques modifications ont été nécessaires pendant la réalisation des travaux.

Eaux pluviales

La somme finale à mandater sera de 9 644.40 € T.T.C. Un supplément s'est en effet avéré utile (piège à eau)

Voirie rue du Vieux Presbytère :

La somme finale à mandater sera de 14 172 € T.T.C (plus de gravillons, ajout de bordures mais moins d'enrobé).

Il est à noter qu'en 2020, la compétence eaux pluviales sera exercée par la Communauté de Communes.

Mme le Maire, approuvée par le conseil municipal adresse ses remerciements à M. et Mme Jean-Marc SALIN qui tolèrent, outre la présence de deux candélabres, l'installation de bordures sur leur terrain (parcelle A n°851). Cet arrangement contribue largement à une meilleure circulation des véhicules à l'angle de la rue du Vieux Presbytère et au pignon de l'école, limitant les manœuvres et améliorant ainsi la sécurité des usagers.

Remerciements sont adressés également à M.LANOE qui a donné de la terre végétale pour les travaux en question.

2016 - 80 CONTINUITÉ DU TROTTOIR RUE DU MONT

Le géomètre procédera uniquement à la régularisation du terrain situé au 6 rue du Mont.

2016- 81 REBOISEMENT ETANG DE BONDI

Rappel du montant du devis de l'entreprise Dominique GUÉRIN pour le reboisement après coupe à l'étang de Bondi, avec 2 options (mise en andain pour 1020 € H.T. soit 1 224 € T.T.C. ou broyage des rémanents 1 560 € H.T. soit 1 872 € T.T.C)

Devis retenu avec option broyage. Le montant total des travaux sera de 8 405.04 € T.T.C.

2016-82 ECOLE : CLASSE TRANSPLANTÉE

Une classe transplantée aura lieu en avril ou mai 2017 pour les classes de GS - CP et CE1 (16 enfants, dont 9 hamois), Mme ROULAND et M.RAGOT quittent la salle au moment de la décision. Versement d'une subvention de 90 € à l'O.C.C.E (coopérative scolaire) par enfant participant (commun accord avec la commune de Loupfougères).

2016-83 SERVICE CIVIQUE AU SEIN DU R.P.I.

Proposition de recruter au 1^{er} janvier 2017 pour une durée 6 mois un agent du service civique pour assurer des missions d'intérêt général au sein du R.P.I. (création d'un journal numérique, aide aux enseignants, aide à l'animation et à l'organisation pendant les Temps d'Activités Périscolaires)...

Prise en charge par l'Etat (470.14 €) avec un reste à charge pour la commune de 106.94 € par mois (sous réserves des modifications éventuelles de l'Etat), invariable. Une concertation a eu lieu avec la commune de Loupfougères (R.P.I.) pour étudier la répartition des heures de travail. Recrutement effectué par les Maires et les enseignants. Avec 8 pour, 2 abstentions et 1 contre, un service civique sera recruté, sous réserve de la décision du Conseil Municipal de Loupfougères.

2016-84 P.D.I.P.R. SENTIER DES TERRIERS

Rappel du projet d'échange de terrain au lieu-dit « Le terrier » afin de contourner le village et permettre au sentier pédestre classé PDIPR (Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnés) de rejoindre le sentier du Cruchet/la Salle Verte et

contribuer ainsi au développement du tourisme vert. La commune d'Hardanges, en limite, est principalement concernée par les échanges fonciers. La commune du Ham aurait des travaux de busage à prévoir. Une estimation tarifaire des travaux et des frais de bornage a été transmise par le Conseil Départemental (le chemin étant classé P.D.I.P.R.), étant entendu que des subventions existent. La répartition précise du coût des travaux n'étant pas connue pour l'instant, une décision sera prise ultérieurement, conjointement avec la commune d'Hardanges.

2016-85 VOYAGE SCOLAIRE

Demande d'un particulier pour une participation financière à un voyage scolaire (élève scolarisée au secondaire à Villaines-La-Juhel). Il est décidé de ne pas participer financièrement.

2016 - 86 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Acceptées pour la somme totale de 5 748.87€ - article 6541 (loyers et cantines)

2016 - 87 OPERATIONS DE FIN D'ANNEE

Accord de principe

Affaires diverses

Droit de préemption urbain

Exercé dorénavant par le Président de la communauté de communes, qui subdélèguera aux Maires des communes concernées. Dans l'attente de la mise en place de cette décision, une demande de déclaration d'intention d'aliéner a été déposée. Madame le Maire précise qu'elle envisage d'émettre un avis favorable à la demande, ce qui est approuvé par le conseil municipal. Cela concerne les parcelles H 160, 161 et 758 pour 3090 m² appartenant à Monsieur et Madame Gérard DROZ. A noter que le Plan d'Occupation des Sols est à ce jour toujours en vigueur, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant S.C.O.T. n'étant pas mis en place.

Suivi des travaux :

Remplacement à prévoir d'au moins un chauffe-eau à la salle socioculturelle (2 sont en service à ce jour). Un devis de remplacement d'une cloche de l'église a été demandé pour 2017.

Logiciels

Possible achat de logiciel Etat Civil puis remplacement du logiciel actuel cimetière (pas suffisamment performant).

Etang de Bondi

Bénéfice de 1 412 € constaté, inférieur à 2015, mais avec 2 lâchers supplémentaires (700€).

Pour 2017, l'ouverture aura lieu comme à l'accoutumée, le lundi de Pâques (7 avril 2017)

Arts valoir

France Bleu Mayenne présent jeudi 17 novembre à la Mairie pour la promotion de l'exposition itinérante « Arts Valoirs », sachant qu'un spot de 5 minutes sera répété tous les jours jusqu'au 20 novembre 2016.

Décorations de Noël

M. LANOE fait don d'un sapin pour le parking de la Mairie. Les enfants seront invités à préparer des décorations pendant les T.A.P. La pose des guirlandes sera effectuée si possible en interne.

Demande empierrement

Demande de remblaiement pour le chemin du Cruchet (concerne une partie du sentier PDIPR)

LAVALEUR CONCEPT HABITAT

L'entreprise était mal repérée par les clients, Madame le Maire indique qu'elle a autorisé la société à installer des panneaux sur ceux déjà en place (fléchage communal)

Défi énergie positive

Les familles intéressées sont invitées à se manifester à la Mairie.

Stagiaires

Malaury MOREAU du 07 au 12 novembre 2016

Léa CHAILLOU du 14 au 26 novembre 2016

Accueil de loisirs 2016

Cette année, on dénombre une diminution de la fréquentation. Une continuité aura lieu en 2017 avec une réduction du nombre d'animateurs. Il appartiendra aux familles de s'informer et d'utiliser ce service pour assurer le maintien de la structure sur la commune.